



ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal d'une rencontre du conseil d'établissement de l'école du Parchemin tenue le mercredi 21 mai, à 18 h 00, au salon du personnel.

SONT PRÉSENTS :

Madame Annick Bernier	Technicienne en éducation spécialisée
Monsieur Jérémie Chevalier	Président
Madame Gwendoline Coquet	Vice-présidente et représentante de l'OPP
Monsieur Hubert Corriveau	Parent et représentant au comité de parents
Madame Julie Côté	Secrétaire d'école
Madame Chantal Delorme	Enseignante
Madame Laurie Fradette	Parent
Monsieur Mathieu Martel	Parent
Madame Marie-Pier Smith	Technicienne au service de garde
Madame Véronique Vanier	Enseignante
Madame Cindy Villeneuve-Asselin	Parent substitut

ABSENCE :

Madame Dominique Gendron	Parent substitut
Madame Kim Létourneau	Parent substitut
Monsieur François Martin	Parent substitut
Madame Karine Morin	Parent substitut
Monsieur Luc Laforge	Membre de la communauté
Karine Limoges	Enseignante substitut
Nancy Ouellette	Enseignante substitut

I. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum. Présentation des membres

Jérémie Chevalier fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 18h53.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Chantal Delorme, secondé par Laurie Fradette, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

CÉ-24-25-36 La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Approuver le procès-verbal de l'assemblée du 8 avril

Il est proposé par Gwendoline Coquet, secondé par Véronique Vanier, d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 8 avril tel que présenté.

CÉ-24-25-37 La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Affaires relatives au procès-verbal du 8 avril

Aucun suivi.

5. Parole au public

Aucune parole au public.

6. Étude des dossiers

6.1 Fonds à destination spéciale

Le montant soumissionné par la compagnie retenue pour la réalisation de la zone ombragée est beaucoup plus élevé que prévu. Après plusieurs démarches auprès de la Ville de Carignan a accepté d'augmenter le pourcentage du montant remis pour ce projet et nous a donc remis un chèque de 29 956\$. Les travaux devraient débuter en août et seront d'une durée de 2 semaines.

L'école paiera 104.56\$ pour l'activité Arbraska offerte à 2 élèves de l'école avec les sommes restantes du reliquat déposées au fonds à destination spéciale FDSRELIQU.

Lors de la fête de la rentrée qui aura lieu le 5 septembre, la location du canon à mousse, de la glissade, du jeu de lancer de la hache et d'un jeu 3 en 1 d'habileté sportive sera payée par le FDSMARCHE pour un montant de 2 328.24\$. Nous paierons également la location du BBQ à partir du FDSMARCHE pour un montant de 537.72\$.

La facture de Mlle Dorothy pour les 3 maquilleuses lors de notre kermesse ainsi qu'une partie du montant pour l'achat des tattoos seront finalement payés par l'école et non par le fonds à destination spéciale.

Il est proposé par Mathieu Martel, secondé par Annick Bernier, d'approuver les dépenses telles que proposées.

CÉ-24-25-38 La proposition est approuvée à l'unanimité.

6.2 Suivi du projet éducatif

Aucun développement.

7. Décision

7.1 Listes des frais chargés aux parents

Les frais de photocopies ont augmenté de 0.035\$ à 0.036\$. Quelques quantités de photocopies ont été modifiées pour refléter le besoin de la prochaine année. Les agendas des élèves de 5^e et 6^e année sont plus chers car les enseignantes ont créé un modèle de page couverture ce qui occasionnera un frais additionnel pour les services d'infographie. Pour terminer, le prix des cahiers maison pourrait être revu à la baisse selon le coût réel des frais de livraison.

Il est proposé par Véronique Vanier, secondé par Mathieu Martel, d'approuver les listes des frais chargés telles que présentées.

CÉ-24-25-39 La proposition est approuvée à l'unanimité.

7.2 Règles de conduite et de mesure de sécurité 2025-2026

Josée Dufresne fait le survol des documents qui seront ajoutés à l'agenda des élèves. Il n'y a aucun changement pour l'arbre décisionnel, la classification et la matrice des comportements.

Pour ce qui concerne les pages d'informations générales, quelques modifications ont été apportées au document. La section concernant les voyages sur le temps de classe a été reformulée afin de refléter la position de l'école face à cette situation.

Une section sur la tenue vestimentaire a été modifiée. La phrase proposée ne fait pas l'unanimité : Une tenue convenable, opaque et couvrante est attendue en tout temps, de manière à ne laisser paraître aucun sous-vêtement. Il faudrait la reformuler. Il est demandé de retirer le terme « couvrante ». Véronique Vanier propose ceci : ... ni trop court, ni trop révélateur pour respecter la pudeur de chacun.

Il est demandé de réfléchir à une formulation et de revenir avec des propositions pour la prochaine rencontre du CÉ. Nous prendrons une décision à ce moment.

7.3 Présentation des mesures protégées

L'information n'était pas disponible en avril c'est la raison pour laquelle elle est présentée ce soir. Josée Dufresne fait le survol des différents libellés et des sommes accordées. Elle rappelle que des sommes ont été utilisées de ces trois libellés pour éponger la dette paramétrique : milieu défavorisé, soutien à la persévérance et culture et école accessible et inspirante.

Il est proposé par Hubert Corriveau, secondé par Gwendoline Coquet, d'approuver la présentation des mesures protégées.

CÉ-24-25-40 La proposition est adoptée à l'unanimité.

7.4 Sorties scolaires 2025-2026

Les 1^{res} années proposent une activité à l'école offerte par le Zoo de Granby, sous le thème de Les animaux sauvent Noël. Celle-ci se déroulera le 12 décembre et le coût sera d'environ 10.89\$ par élève.

Il est proposé par Laurie Fradette, secondé par Gwendoline Coquet, d'approuver l'activité du Zoo de Granby.

CÉ-24-25-41 La proposition est approuvée à l'unanimité.

8. Discussion

8.1 Établir les principes d'encadrement des frais chargés aux parents

À chaque année, les enseignants se consultent afin de s'assurer que tout le matériel apparaissant sur la liste des fournitures demandé aux parents est requis et sera utilisé. Il sera également possible d'utiliser le matériel de l'année précédente s'il est encore en bon état. Seulement les documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe peuvent être facturés.

Les parents sont responsables de se procurer les cahiers d'exercices figurant sur la liste des effets scolaires. Il est mentionné aux parents qu'ils sont libres de les acheter au magasin de leur choix mais qu'ils seront tous disponibles à la librairie Larico à Chambly.

L'école favorise le paiement de la facture en un seul versement mais peut offrir la possibilité d'étaler les paiements sur quelques versements si le parent en fait la demande.

9. Information

9.1 Organisation scolaire 2025-2026

Pour la prochaine année scolaire, il y aura deux classes par niveau à l'exception du 2^e cycle pour lequel il y aura une classe en 3^e année, une classe multi-niveaux 3^e et 4^e année et deux classes de 4^e année.

Nous n'avons pas de surplus à l'école pour 2025-2026.

9.2 Règles de formation des groupes

Lors de la formation des groupes pour la prochaine année scolaire, les enseignants de l'année scolaire actuelle se rencontrent en niveau pour classer leurs élèves pour la prochaine année scolaire. L'orthopédagogue et la TES émettent également leurs recommandations. Le personnel impliqué essaie d'équilibrer les groupes selon le sexe, les difficultés d'apprentissage et de comportement ainsi que par la compatibilité entre les élèves. Pour ce qui est des demandes de parents pour avoir un enseignant en particulier ou pour être dans la même classe qu'un ami, celles-ci sont analysées par la direction mais sont traitées après avoir respecté les critères de base énumérés plus haut. Il n'y a donc aucune garantie que ces demandes seront honorées.

Pour les élèves du préscolaire, la formation des groupes se fait avec les enseignantes et les intervenants présents lors de la rencontre du 5 juin. Ils prennent en considération les observations faites lors de cette rencontre et se réfèrent également aux informations recueillies sur les documents Mon portrait complétés par les parents et les CPE ou garderies. La psychoéducatrice est allée également visiter les installations de nos futurs élèves afin d'observer les futurs élèves et recueillir le plus d'informations possibles.

9.3 Accueil des élèves du préscolaire

L'accueil des futurs élèves du préscolaire aura lieu le 5 juin prochain. Les parents assisteront à une rencontre d'information pendant que les enfants iront faire des activités dans les classes de préscolaire avec les enseignantes, l'orthopédagogue, la psychoéducatrice et la TES.

9.4 Cérémonie des finissants et kermesse

La cérémonie des finissants et la kermesse auront lieu le 20 juin afin de limiter les déplacements des parents des finissants. La kermesse se déroulera en matinée et la cérémonie des finissants sera en après-midi au gymnase. Nous demanderons de l'aide aux bénévoles pour placer les chaises au gymnase une fois la kermesse terminée. La journée se terminera par la haie d'honneur des finissants.

9.5 Mois de l'activité physique

Le défi des cubes énergie est maintenant terminé. Les élèves ont participé activement. L'activité de roulettes à l'école a été particulièrement appréciée par les élèves.

10. Parole au comité de parents

Hubert Corriveau fait le bilan des différents points discutés lors des dernières rencontres.

Concernant le plan triennal : le comité de parents a été favorable au plan d'accommodation de l'école secondaire de Chambly les transférant à la nouvelle école de Carignan temporairement. Le conseil d'établissement de l'école secondaire de Chambly était également favorable tandis que le conseil d'établissement de la nouvelle école de Carignan a soulevé des arguments pour la protection des élèves du secondaire, ce qui n'était pas leur préoccupation à considérer. Les

futurs secondaires I fréquenteront donc la nouvelle école de Carignan lors de la prochaine rentrée scolaire.

Un nouveau guide pour les écoles secondaires qui désirent proposer un nouveau PPP (projet pédagogique particulier) est disponible. La mise en place d'un PPP semble demander beaucoup d'implications de la part des écoles.

Il est possible de proposer le nom d'un parent pour les mentions distinctions parents engagées de la FCPQ jusqu'à la fin de l'année.

11. Parole à l'OPP

Aucune parole à l'OPP.

12. Varia

Aucun varia.

13. Levée de la séance

La prochaine rencontre aura lieu le 10 juin à l'école du Parchemin. À 20h45, il est proposé par Hubert Corriveau, secondé par Chantal Delorme, de lever la présente séance.

CÉ-24-25-42

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Jérémy Chevalier, Président

Josée Dufresne

Josée Dufresne, Directrice

11 juin 2025

Date